

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de certificat) de participation avec tampon de 1 an et 8 mois lié à Bayer AG
Identificateur du produit	ISIN: GB00BRTBBY30 Valoren: 130371392
Initiateur du produit	Goldman Sachs International (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	1 mai 2025 à 2:53:34, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un certificat de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc. (le « Garant »).
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 28 décembre 2026.
Objectifs	Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actions ordinaires de Bayer AG (ISIN: DE000BAY0017) coté(e)s à la bourse XETRA (l'actif sous-jacent). En outre, vous prenez le risque de perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit a une durée de vie prédéterminée et sera échu le 28 décembre 2026. Chaque certificat a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 1 000 EUR. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 2 janvier 2024. Remboursement à l'échéance: Le 28 décembre 2026, pour chaque certificat que vous détiendrez: - Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 18 décembre 2026 est au moins égal à 32,11 EUR (100,00% du cours de référence initial), vous recevrez la différence entre (i) 1 300,00 EUR (c'est-à-dire 130,00% de la valeur nominale) multiplié par (A) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 18 décembre 2026 divisé par (B) 32,11 EUR et (ii) 300,00 EUR; ou - Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 18 décembre 2026 est au moins égal à 29,8623 EUR (93,00% du cours de référence initial) et inférieur à 32,11 EUR (100,00% du cours de référence initial), vous recevrez 1 000,00 EUR; ou <i>Sinon</i>, vous recevrez 33 actions ordinaires de l'actif sous-jacent en plus de l'équivalent de 0,487 actions ordinaires en numéraire. Dans ce cas, vous recevrez des actions d'une valeur de moins de 1 000 EUR. La valeur de ces actifs reflètera la performance négative de l'actif sous-jacent. Le cours de référence initial est égal à 32,11 EUR, ce qui correspond au cours de clôture de l'actif sous-jacent du 18 décembre 2023. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés	Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui: - ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché; - recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous; - acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement; - sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et - suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.
-------------------------------	--

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



DocID: / fecfc1da-de68-4edf-a74f-2b2ceac8dc13

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000,00 EUR sont investis

	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 1 an et 8 mois</i>
Coûts totaux	301 EUR	201 EUR
Incidence des coûts annuels*	3,0%	0,9% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -29,6% avant déduction des coûts et de -30,5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	201 EUR
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	100 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

<i>Période de détention recommandée: 1 an et 8 mois</i>
--

La période de détention recommandée pour le produit est de 1 an et 8 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.